

Nombre de conseillers communautaires présents :

Titulaires : 49

Suppléants : 29

Votants : 57

Dont titulaires : 48

Suppléants : 9

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du mardi 23 mars 2010

L'an deux mille dix, le mardi 23 mars, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 05 mars 2010, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

Il procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Michel MÉNARD, Nicole DELATRE, Joseph PLACIER, Maurice LEVACHER, Michel DUVAL, Michel CITHER, Jocelyne RIDARD, Guillaume GRIMM, Jean-Michel de MONICAULT, Nicole NUYENS, Daniel BOISARD, Jacques POUCHIN, Alain GUENEAU, Pascal JOLLY, Claude LANDAIS, Louis-Joseph HENRY, Didier HERBEAUX, Marie-Josèphe LIGIER, Gilbert NOEL, François MARIN-RICCI, André TURC, Jean-Louis PAUL, Marc VANCAEYZEELE, Yves ROCHETTE, Michel MARCHAND, Mauricette PERLY, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Jean-Jacques CHOLET, Christian LE DENMAT, Céline MIRAUX, Patrick HEITZ, Pierre ROUGEOT, Jack COQUENTIN, Gérard VOLPATTI, Cécile CARON, Pieternella COLOMBE, Dominique LE LOUEDEC, Jean-Michel MAUREILLE, Jean-Yves HILLION, Marcel BENY, Moïse LEVASSEUR, Jean-Luc PIEDNOIR, Jean-Claude MARY, Jean-Luc LECOMTE, Gilles DANTU, Lysianne ELIE-PARQUET, Claude ANSEAUME, Christian BIDOT.

Délégués suppléants votants :

Alain PLEGE, Henri BERGAMI, Christian LEFEVRE, Jacqueline POTEL, Claire LEMPERNESSE, Michel BRICOUT, Jean-Luc DELETRE, Alain JOURDREN, Bernard PATIN.

Délégués suppléants non votants :

Geneviève CAROF, Daniel BRETON, Pascal DUGUAY, Luc HEBERT, Hélène DUMUR, Henri VENTROUX, Michel PATEZ, Philippe SAMSON, Daniel GABANOU, Yves DERA EVE, Liliane HENRY, Claude WOLFF, Gérard NININ, Marie BONNANS, Michèle DUCARDONNET, Pascal POISSON, Bernard PATIN, Xavier AGUSTI, Christian ROUSSEAU, Marc WEIPPERT.

Délégués titulaires absents/excusés :

Joseph RENARD, Véronique SIPMA, Fernando ALVES, Pierre DURO, Jean-François GAFFIOT, Claude BRICOUT, Lucien TESQUET, Jean-Pierre METAYER, Martial CHEVALLIER, Jean-Marie PALAIS, Philippe NGUYEN THANH.

Délégués suppléants absents/excusés :

Isabelle BESSAC, Béatrice GARROUCH, Bernard GUILLOIS, Chantal SIMONETTI, Geneviève de SONNEVILLE, Olivier BRUERE, Jacky SABOURIN, Armelle DEWULF, Jean BARBIER, Thierry CALVET, Frédérique DAIGREMONT, François LAMY, Pierre LANCESTREMERE, Vincent COURTOIS, Olivier JOLY, Philippe DESPRES, Didier COURTAT, Gilbert BERNARDIN, Michel VERGNOL, Serge CHAYE, Frédérique FAULQUE de JONQUIERES, Isabelle MACE, Nathalie BAZIRE, Jean JOUAULT, Eric PICHOU, Christelle JONOT, Isabelle DUPONQ, Maryse AVICE, Mohamed Ali ADRAOUI, Hélène SEGURA, Anne GRANIER.

M. Gérard VOLPATTI constate que le quorum est atteint

M. Jean-Luc LECOMTE (délégué titulaire de la commune de Vernon) est désigné Secrétaire de séance

Rapport 06 / 03 / 2010

Développement touristique : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par M. BENY.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (3 abstentions)

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 du service tourisme.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 07 / 03 / 2010

Office de Tourisme Communautaire : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par M. de MONICAULT, Président de l'Office de Tourisme Communautaire.

En réponse à M. PIEDNOIR, M. de MONICAULT précise que l'ouverture d'une antenne à Giverny n'a pas pour vocation la suppression de l'antenne de Vernon.

Giverny sera un point d'accueil et d'informations.

Vernon restera le Siège de l'Office de Tourisme Communautaire.

Seule une réduction des horaires d'ouverture de l'antenne de Pacy est envisagée pour pallier l'absence de personnels sur Giverny.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (2 abstentions)

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 de l'Office de Tourisme Communautaire.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 64 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201009 « désenvasement de la halte fluviale »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'autorisation de programme suivante :
n° 201009 « désenvasement de la halte fluviale »

Année	Montant
2010	10 000 €
2011	289 000 €
TOTAL	299 000 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 65 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201010 « système d'audioguidage »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'autorisation de programme suivante :
n° 201010 « système d'audioguidage »

Année	Montant
2010	25 914 €
2011	25 914 €
2012	25 914 €
TOTAL	77 742 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 08 / 03 / 2010

Aménagement et Habitat : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par MM. ROCHETTE, PIEDNOIR et DANTU.
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 du service aménagement et habitat.

M. PIEDNOIR confirme à M. MENARD que le « pass foncier » concerne les communes et ne peut-être de la compétence de la CAPE. Cela a été confirmé par la Préfecture de l'Eure.
Il précise également que l'inauguration du point informations, dans le cadre du projet ANRU, se déroulera le mercredi 07 avril à 9h30.

M. DANTU informe l'assemblée du démarrage des premières démolitions du quartier des Boutardes. Il précise que les familles ont été relogées sur les communes de Ménilles, Vernon et Saint-Marcel et seront prioritaires pour réintégrer le quartier rénové.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 32 / 03 / 2010

Caserne Fieschi – compte administratif 2009

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le compte administratif 2009 du budget annexe de la caserne Fieschi, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de **760 000 €**.

Aucune dépense et aucune recette sur l'exercice 2009.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires de la section d'investissement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de **760 000 €**.

Aucune dépense et aucune recette sur l'exercice 2009.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 45 / 03 / 2010

Caserne Fieschi – budget primitif 2010

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport de présentation générale du budget primitif 2010 du budget annexe de la caserne Fieschi ;
- D'approuver le budget primitif 2010 tel que présenté au document budgétaire joint au présent extrait.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 53 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 200706 « ANRU » - révision

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De réviser l'autorisation de programme suivante :
n° 200706 « ANRU »

Année	Montant
2007	168 940 €
2008	196 664 €
2009	40 000 €
2010	418 581 €
2011	1 565 788 €
2012	1 421 428 €
TOTAL	3 811 401 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 54 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 200707 « SCOT » - révision

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De réviser l'autorisation de programme suivante :
n° 200707 « SCOT »

Année	Montant
2007	183 497 €
2008	30 000 €
2009	44 700 €
2010	54 000 €
TOTAL	312 197 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 62 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201007 « photographie thermique des habitations »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

M. MARY invite les habitants à s'adresser à l'espace infos énergie face à au démarchage de nombreux commerciaux sur ce sujet.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'autorisation de programme suivante :
n° 201007 « photographie thermique des habitations »

Année	Montant
2010	50 000 €
2011	129 400 €
TOTAL	179 400 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 11 / 03 / 2010

Environnement : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par M. VANCAEYZEELE.

Mme RIDARD regrette la mauvaise distribution des plaquettes de collectes 2010.

M. VANCAEYZEELE précise que la CAPE est en pourparlers avec La Poste, responsable de ce dysfonctionnement, afin d'obtenir une indemnisation de ce préjudice.

M. LECOMTE revient sur le non-ramassage des déchets verts durant l'hiver conduisant ainsi la ville de Vernon à solliciter ses services (sapins de Noël notamment)

M. VOLPATTI que cette information a été transmise, en temps, à la Mairie de Vernon pour éviter ce désagrément.

S'agissant des composteurs individuels qui seront disponibles dans quelques mois, M. MARCHAND propose de communiquer largement au préalable (magazine « Clés », site internet...), afin d'optimiser son utilisation.

M. MARY souhaiterait que la CAPE mène une réflexion avec le SETOM sur la favorisation des fermentescibles qui représentent une ressource énergétique importante.

M. VOLPATTI précise que le SETOM mène actuellement une étude sur le secteur de Gaillon.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 du service environnement.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 47 / 03 / 2010

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères – année 2010

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver les taux de TEOM suivants, pour l'année 2010 :

TAUX DE TEOM 2010

Zones	Communes concernées	Bases prévisionnelles 2010	TAUX			PRODUIT ATTENDU
			2009	2010	Augmentation	
1	Vernon	19 712 835	14.18	14.18	0%	2 795 280 €
2	Bueil, Gasny, Giverny, Ménilles, Pacy-sur-Eure, Saint-Aquilin de Pacy, Sainte Geneviève les Gasny et Saint-Marcel	11 443 584	13.26	13.26	0%	1 517 419 €
3	Les autres commune de la CAPE	10 174 375	11.52	11.52	0%	1 172 088 €
PRODUIT TOTAL TEOM 2010						5 484 787 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 61 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201006 « bacs à compost »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De réviser l'autorisation de programme suivante :
n° 201006 « bacs à compost »

Année	Montant
2010	59 800 €
2011	59 800 €
TOTAL	119 600 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 13 / 03 / 2010

Politique de la Ville : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par Mme PERLY.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 du service politique de la ville.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 14 / 03 / 2010

Enfance & jeunesse : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par Mme MIRAUX.

M. PIEDNOIR se dit inquiet sur la remise en question de cette compétence et votera donc, contre ce rapport.

M. VOLPATTI rappelle que le résultat de l'analyse menée aujourd'hui sera rendu courant mai 2010. Une réunion de travail sera alors envisagée. Aucune décision n'est donc prise à ce jour, sur la réduction des dépenses.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (4 Contre et 2 abstentions)

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 du service enfance et jeunesse.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 51 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 200703 « multi services de Gasny »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'annuler l'autorisation de programme suivante :
n° 200703 « multi-services de Gasny »

Année	Montant
2007	1 104 770 €
2008	581 713 €
2009	839 650 €
Total	2 526 133 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 15 / 03 / 2010

Sports : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par M. HILLION.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (1 Contre et 6 abstentions)

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 du service des sports.

M. MENARD regrette que les dépenses relatives à cette compétence, ne soient pas réduites dans ce contexte de difficultés financières et de souci d'économies.

M. POUCHIN se dit également « gêné » par l'absence d'efforts dans ce domaine.

M. VOLPATTI rappelle que le soutien apporté aux clubs sportifs de haut-niveau contribue à l'image de la CAPE. Par ailleurs, la participation de la CAPE s'élève réellement à 60 000 €, si l'on tient compte des transferts de charges (90 000 €).

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 50 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 200702 « CRJS »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'annuler l'autorisation de programme suivante :
n° 200702 « Centre Régional Jeunesse et Sports »

Année	Montant
2007	2 624 687 €
2008	159 530 €
Total	2 784 217 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 59 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201004 « extension des vestiaires à Vernonnet »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'autorisation de programme suivante :
n° 201004 « extension des vestiaires à Vernonnet »

Année	Montant
2010	150 000 €
2011	288 867 €
2012	288 867 €
2013	288 866 €
TOTAL	1 016 600 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 60 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201005 « extension Léo Lagrange à Saint-Marcel »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'autorisation de programme suivante :
n° 201005 « extension du Léo Lagrange à Saint-Marcel »

Année	Montant
2010	267 000 €
2011	868 004 €
TOTAL	1 135 004 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 16 / 03 / 2010

Espace Philippe Auguste : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par M. JOLLY.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 de l'Espace Philippe Auguste.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 17 / 03 / 2010

Conservatoire : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par M. JOLLY.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 du Conservatoire.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 18 / 03 / 2010

Bibliothèques et médiathèques : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par Mme CARON.

M. PIEDNOIR regrette la suppression du bibliobus.

Mme CARON rappelle que ce service ne concernait que 200 lecteurs vernonnais et ne desservait pas les communes rurales engendrant un coût élevé du service rendu.

Par ailleurs, le Conseil Général n'a pas souhaité soutenir financièrement le remplacement du véhicule.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (4 Contre et 1 abstention)

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 des bibliothèques et médiathèques.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 19 / 03 / 2010

Centre culturel Guy Gambu et école de musique de Saint-Marcel : rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Ce rapport est présenté par M. JOLLY.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport d'activités 2009 et perspectives 2010 du centre culturel Guy Gambu et de l'école de musique de Saint-Marcel.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 56 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201001 « école de musique de Pacy-sur-Eure »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'autorisation de programme suivante :
n° 201001 « école de musique de Pacy-sur-Eure »

Année	Montant
2010	50 000 €
2011	467 270 €
Total	517 270 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 57 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201002 « bibliothèque à Saint-Marcel »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'autorisation de programme suivante :
n° 201002 « bibliothèque à Saint-Marcel »

Année	Montant
2010	109 869 €
2011	109 869 €
Total	219 738 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 58 / 03 / 2010

Autorisation de programme n° 201003 « bibliothèque à Pacy-sur-Eure »

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'autorisation de programme suivante :

n° 201003 « bibliothèque à Pacy-sur-Eure »

Année	Montant
2010	50 000 €
2011	1 960 775 €
Total	2 010 775 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 23 / 03 / 2010

Budget principal – compte administratif 2009

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2009 du budget principal ;
- D'approuver le compte administratif 2009 tel que présenté au document budgétaire,
- D'approuver l'affectation du résultat du budget principal, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
 FONCTIONNEMENT			
Excédent	2 787 371.01 €	-1 093 731.13 €	1 693 639.88 €
Besoin de financement			
 INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	1 093 731.13 €	1 093 731.13 €	0.00 €

L'excédent de fonctionnement de 1 693 639.88 € sera repris au budget primitif 2010.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 49 / 03 / 2010

Durées d'amortissement

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver les durées d'amortissements suivantes :

Logiciels :	2 ans
Voitures :	5 ans
Camions et véhicules industriels :	7 ans
Mobiliers :	5 ans
Matériels de bureau électriques ou électroniques :	5 ans
Matériel informatique :	3 ans
Equipement de garage et ateliers :	10 ans
Equipement des cuisines :	10 ans
Equipements sportifs :	5 ans
Matériels industriels :	10 ans
Matériels classiques :	5 ans
Subventions d'équipement droit public :	15 ans
Subventions d'équipement droit privé :	5 ans

Amortissements spécifiques aux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement

Réseaux d'assainissement :	50 ans
Stations d'épuration (ouvrages lourds) :	50 ans
Stations d'épuration (ouvrages courants) :	25 ans
Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau :	30 ans
Installations pour le traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation) :	10 ans
Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation :	10 ans
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.) :	4 ans
Bâtiments durables (en fonction du type de construction) :	50 ans
Bâtiments légers, abris :	10 ans
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques :	15 ans
Engins de travaux publics, véhicules :	5 ans

- De fixer à 1 525 €, le seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 35 / 03 / 2010

Budget principal – budget primitif 2010

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport de présentation générale du budget primitif 2010 du budget principal ;
- D'approuver le budget primitif 2010 tel que présenté au document budgétaire.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 48 / 03 / 2010

Fixation du taux relais pour 2010

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De fixer le taux relais pour l'année 2010, à 13,74 %.

La séance est levée à 21 h 15

Le Président,

Gérard VOLPATTI